



HAL
open science

Naître et mourir à Nîmes dans l'Antiquité. L'évolution d'un espace funéraire consacré à l'inhumation des nourrissons et des fœtus du Ier siècle avant notre ère au IIIe siècle de notre ère (colline de Montaury, Nîmes, Gard, France).

Gaëlle Granier, Richard Pellé

► **To cite this version:**

Gaëlle Granier, Richard Pellé. Naître et mourir à Nîmes dans l'Antiquité. L'évolution d'un espace funéraire consacré à l'inhumation des nourrissons et des fœtus du Ier siècle avant notre ère au IIIe siècle de notre ère (colline de Montaury, Nîmes, Gard, France).. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2021, 33, 10.4000/bmsap.7504 . hal-03841064

HAL Id: hal-03841064

<https://hal.science/hal-03841064>

Submitted on 6 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Naître et mourir à Nîmes dans l'Antiquité.
L'évolution d'un espace funéraire consacré à
l'inhumation des nourrissons et des fœtus du
I^{er} siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère
(colline de Montauray, Nîmes, Gard, France)**

*Being born and dying in Nîmes during the Roman period: Evolving burial spaces
for infants and foetuses from the 1st century BC to the 3rd century AD (Montauray
Hill, Nîmes, Gard, France)*

Gaëlle Granier et Richard Pellé



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/bmsap/7504>

DOI : 10.4000/bmsap.7504

ISSN : 1777-5469

Éditeur

Société d'Anthropologie de Paris

Référence électronique

Gaëlle Granier et Richard Pellé, « Naître et mourir à Nîmes dans l'Antiquité. L'évolution d'un espace funéraire consacré à l'inhumation des nourrissons et des fœtus du I^{er} siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère (colline de Montauray, Nîmes, Gard, France) », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* [En ligne], 33 (1) | 2021, mis en ligne le 27 avril 2021, consulté le 05 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/bmsap/7504> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bmsap.7504>

Naître et mourir à Nîmes dans l'Antiquité. L'évolution d'un espace funéraire consacré à l'inhumation des nourrissons et des fœtus du I^{er} siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère (colline de Montauray, Nîmes, Gard, France)

Being born and dying in Nîmes during the Roman period: Evolving burial spaces for infants and foetuses from the 1st century BC to the 3rd century AD (Montauray Hill, Nîmes, Gard, France)

Gaëlle Granier ^{1*}, Richard Pellé²

1 CNRS, UMR 7268 ADES, Aix Marseille Univ, Marseille, France

2 USR 3155 IRAA, BNF, SFN, INRAP Méditerranée, Nîmes, France

* gaelle.granier@univ-amu.fr

Reçu : 09 juillet 2020 ; accepté : 14 décembre 2020

Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris

Cette note fait suite à une communication présentée lors des 1845^{es} journées de la Société d'Anthropologie de Paris dans le cadre de la session "Les 1000 premiers jours de vie dans les populations du présent et du passé"

Résumé – Le site implanté sur la colline de Montauray, à Nîmes, se situait dans l'Antiquité à proximité de la porte occidentale de l'enceinte augustéenne. Le rempart, conservé sur plusieurs centaines de mètres, et un espace funéraire se développant à ses pieds ont fait l'objet d'une recherche pluriannuelle entre 2014 et 2019. L'occupation funéraire, fouillée entre 2017 et 2019, a livré plus de 60 sépultures dans un espace de 100 m², qui s'installent depuis le changement d'ère jusqu'au début du III^e siècle. Si les premières sépultures, mises en place conjointement au développement de la construction du rempart, accueillent une population non sélectionnée, très vite dans le courant du I^{er} siècle cette zone devient un espace privilégié, voire réservé, pour l'inhumation des très jeunes enfants. Les pratiques funéraires y sont très spécifiques et un grand soin est apporté à ces sépultures. Elles montrent des aménagements complexes et d'une très grande variabilité. La population qu'elles accueillent est fortement sélectionnée : des tombes de fœtus, parfois très jeunes (entre 5 et 6 mois de gestation), partagent l'espace funéraire avec celles d'enfants tous décédés avant 6 mois de vie. Ces structures s'accompagnent de quatre tombes de chiens. Cette étude préliminaire tente de comprendre les enjeux sociétaux sous-tendant la mise en place de ces tombes, consacrées à des enfants à peine ou pas nés, mais aussi de mieux connaître le paysage péri-urbain de la ville, à travers ses espaces funéraires et ce qu'ils disent de l'organisation de la société à l'époque romaine.

Mots clés – inhumation, tout-petits, péri-urbain, Nemausus, période romaine

Abstract – During the Roman period, the burial site on Montauray Hill in Nîmes was located near the western gate

of the Augustan enclosure. The rampart, which has been preserved over a length of several hundred metres, was excavated between 2014 and 2019 with a burial space extending from its base. In the burial space, excavated between 2017 and 2019, more than 60 graves were revealed within a small 100 m² area. These date from the end of the 1st century BC to the beginning of the 3rd century AD. While the burials in the earliest graves, dating to the time of construction of the rampart, are indiscriminate, this area very soon became a specific space for the burial of very young children, from the end of the 1st century AD. The very specific funerary practices are complex and highly variable, showing that great care was given to these burials. They are highly selective: foetuses (sometimes between 5 and 6 months *in utero*) share the burial space with children who all died before the age of 6 months. The graves of four dogs were found together with the children's tombs. This preliminary study attempts to understand the societal issues underlying this kind of burial space dedicated to young children, and to gain a better knowledge of the peri-urban landscape of the city through its burial spaces and what they tell us about the organization of Roman society.

Keywords – burials, foetus, neonate, suburban, Nemausus, Roman period

Introduction

La carte archéologique des occupations funéraires de la ville antique de Nîmes montre une haute densité, particulièrement dans la moitié sud et est (le long de la voie domitienne) du territoire (figure 1a). Conformément aux principes légaux en vigueur durant la période impériale,

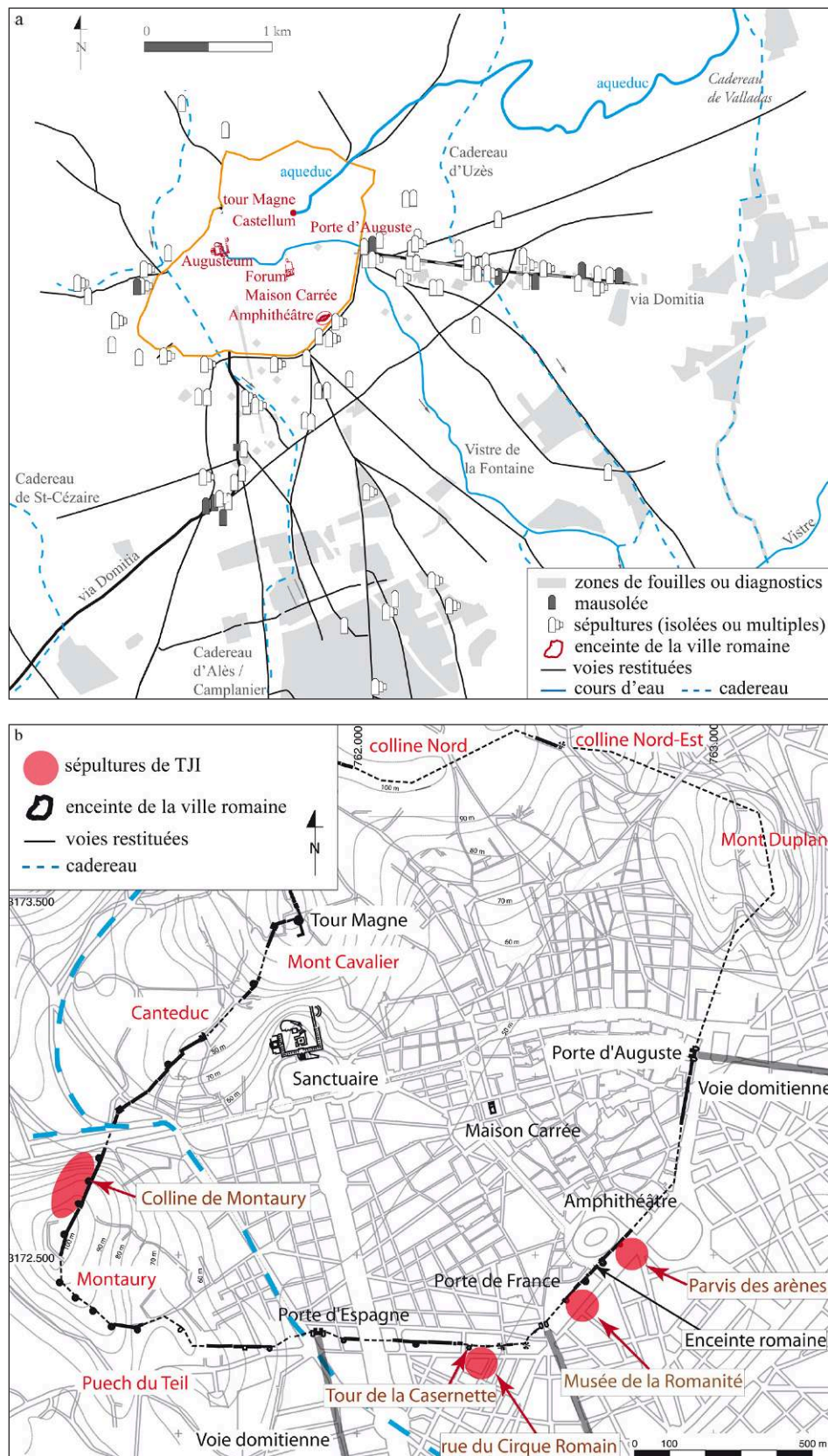


Figure 1. (a) Plan de la ville antique de Nîmes localisant les découvertes funéraires (fond de plan : Inrap ; DAO : R. Pellé) ; (b) Plan resserré localisant les occupations funéraires réservées aux très jeunes immatures (DAO : R. Pellé) / (a) Map of the Roman city of Nîmes showing the burials discovered (map: Inrap; CAD: R. Pellé). (b) Close-up map of the burial spaces reserved for very young children (CAD: R. Pellé)

les sépultures sont toutes hors du *pomærium*, l'enceinte sacrée de la ville qui se confond ici avec l'enceinte bâtie. Les occupations funéraires se développent préférentiellement le long des voies quittant la ville, principales comme secondaires, mais aussi tout le long du rempart. Parmi ces occupations funéraires, les ensembles dévolus à l'inhumation des très jeunes enfants sont peu nombreux à être connus par l'archéologie à l'heure actuelle. Si l'on exclut les sépultures dans les ensembles clos (privés), on ne compte que quatre ensembles en aire ouverte mis au jour dans la périphérie du centre urbain antique, le site de Montauray compris (figure 1b).

À l'instar de ce que l'on trouve à Montauray, les sites accueillant des inhumations de tout-petits sont des zones funéraires denses, installées au pied du rempart augustéen. Si ces ensembles ne sont pas à proximité immédiate des portes principales, ils sont implantés autour d'une poterne, donc le long d'un axe viaire secondaire. Certaines de ces sépultures sont mises en place dès la période de construction du rempart. La typologie des aménagements et leur diversité sont parfaitement comparables à ce que l'on trouve sur le site de Montauray. Ces sites n'ont cependant pas pu faire l'objet d'une exploration extensive et le site de Montauray est en ce sens le seul à être bien connu pour cette période. La fouille de cette occupation funéraire a été menée entre 2017 et 2019 (Pellé, 2018 ; Pellé et Granier, 2019 ; à paraître), dans le cadre d'un programme de recherche développé sur le rempart antique et ses abords depuis 2014¹. Elle nous a ainsi offert l'opportunité d'analyser, par une approche pluridisciplinaire, le recrutement de la population inhumée aussi bien que l'organisation spatiale de l'ensemble, son évolution dans le temps et sa topographie au sein de la ville. Par l'étude de ces différents éléments, ce sont les pratiques funéraires dédiées au plus jeunes, du choix de l'emplacement à la pérennité du souvenir de la tombe, en passant par le mode de constitution de la sépulture et des gestes effectués lors des funérailles, que nous tentons de restituer.

Les débuts de l'occupation du site de Montauray (milieu I^{er} siècle av. n. è. – fin I^{er} siècle de n. è.)

Le site de Montauray se situe près de la porte nord-ouest de la ville antique (figure 2), au sud de la voie quittant la ville et qui se trouve aujourd'hui probablement sous le tracé de la rue du Chemin Vieux de Sauve. L'occupation funéraire se développe donc au pied du rempart augustéen, autour d'une de ses tours (la tour Peysson 2).

L'occupation funéraire mise au jour fonctionne sur près de trois siècles et commence par se développer conjointement à la construction du rempart. En effet, à la fin de la période républicaine, la construction du rempart s'accompagne d'autres activités et d'installations de populations dans la

zone (phase 1). Ainsi, alors que le mur est édifié, un hypogée est creusé avant que la tour Peysson 2 ne soit construite, puisque ses déchets de taille recouvrent la structure funéraire (phase 1a, figure 3). Cette chambre souterraine est rapidement désaffectée et pillée, au plus tard au changement d'ère, et une tombe individuelle vient s'implanter dans la zone, sur la destruction des murs de l'hypogée (phase 1b). Dans cette même phase 1b, la poursuite de la construction du rempart (notamment la construction de la tour Peysson 2) entraîne la création d'une vaste zone de rejet, avec l'ouverture de fosses d'extraction de matériaux transformées en dépotoir et en lieu d'inhumation. La chronologie de cette première phase est donc très resserrée – sur la seconde moitié du I^{er} siècle avant n. è. au maximum – avec des évolutions rapides et multiples, liées à l'émulation créée par la construction du rempart et de ses tours.

Les vastes fosses d'extraction de matériaux transformées en dépotoir sont laissées ouvertes et reçoivent de nombreux remblais successifs dans lesquels sont petit à petit insérées des sépultures lors d'une seconde phase d'occupation (figure 4). Dans cette phase 2, l'implantation des tombes suit en grande partie le tracé des fosses dépotoirs, puisqu'elles réutilisent leurs parois pour s'installer. Les quelques sépultures qui ne sont pas mises en place dans les fosses de rejet s'accrochent au plus près du rempart, au nord ou au sud de la tour. Durant cette phase d'occupation, qui couvre quasiment tout le I^{er} siècle de n. è., l'espace d'inhumation reste accessible à diverses classes d'âge et aux hommes comme aux femmes. On trouve, accompagnant les sépultures humaines, une première sépulture de chien, qui bénéficie elle aussi d'un aménagement funéraire sophistiqué, avec coffrage et signalisation de surface.

C'est dans la phase 3, qui débute à la fin du I^{er} siècle et s'étend jusqu'au début du III^e siècle, que la zone change d'affectation et devient désormais réservée à l'inhumation quasi-exclusive des tout-petits.



Figure 2. Vue aérienne du site de Nîmes-Montauray, montrant le rempart, la tour Peysson 2, la zone funéraire et la voie antique sous le Chemin vieux de Sauve (cliché : R. Pellé) / *Aerial photo of Nîmes-Montauray, showing the rampart, the Peysson 2 tower, the burial area and the Roman road located beneath the present-day "Chemin vieux de Sauve" (photo: R. Pellé)*

1 Le programme "L'enceinte romaine de Nîmes" est porté par R. Pellé, avec le soutien financier du ministère de la Culture et le soutien logistique de l'INRAP.

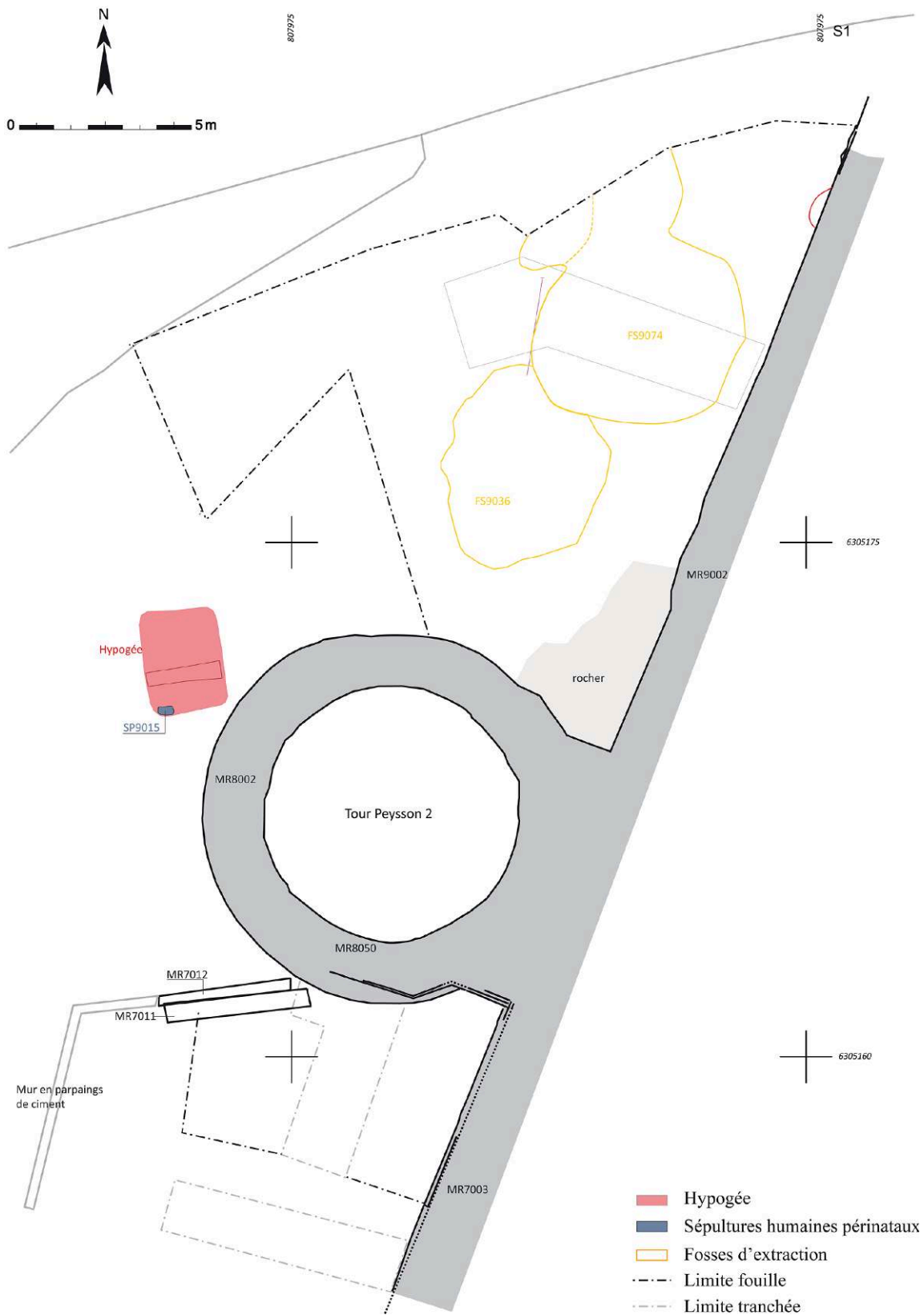


Figure 3. Plan du site de Nîmes-Montaury, phase 1 (milieu I^{er} – fin I^{er} siècle avant n. è.). La phase 1a concerne le mur du rempart (MR9002) et l'hypogée. Dans la phase 1b, l'hypogée est détruit, la tour Peysson 2 est construite et une sépulture est implantée sur les ruines de la chambre funéraire (relevé et DAO : R. Pellé) / *Map of the Nîmes-Montaury excavation, phase 1 (mid- to end of the 1st century BC). Phase 1a concerns the rampart wall (MR9002) and the hypogeum. In phase 1b, the hypogeum has been destroyed, the Peysson 2 Tower built and a grave placed on the ruins of the hypogeum (survey and CAD: R. Pellé)*

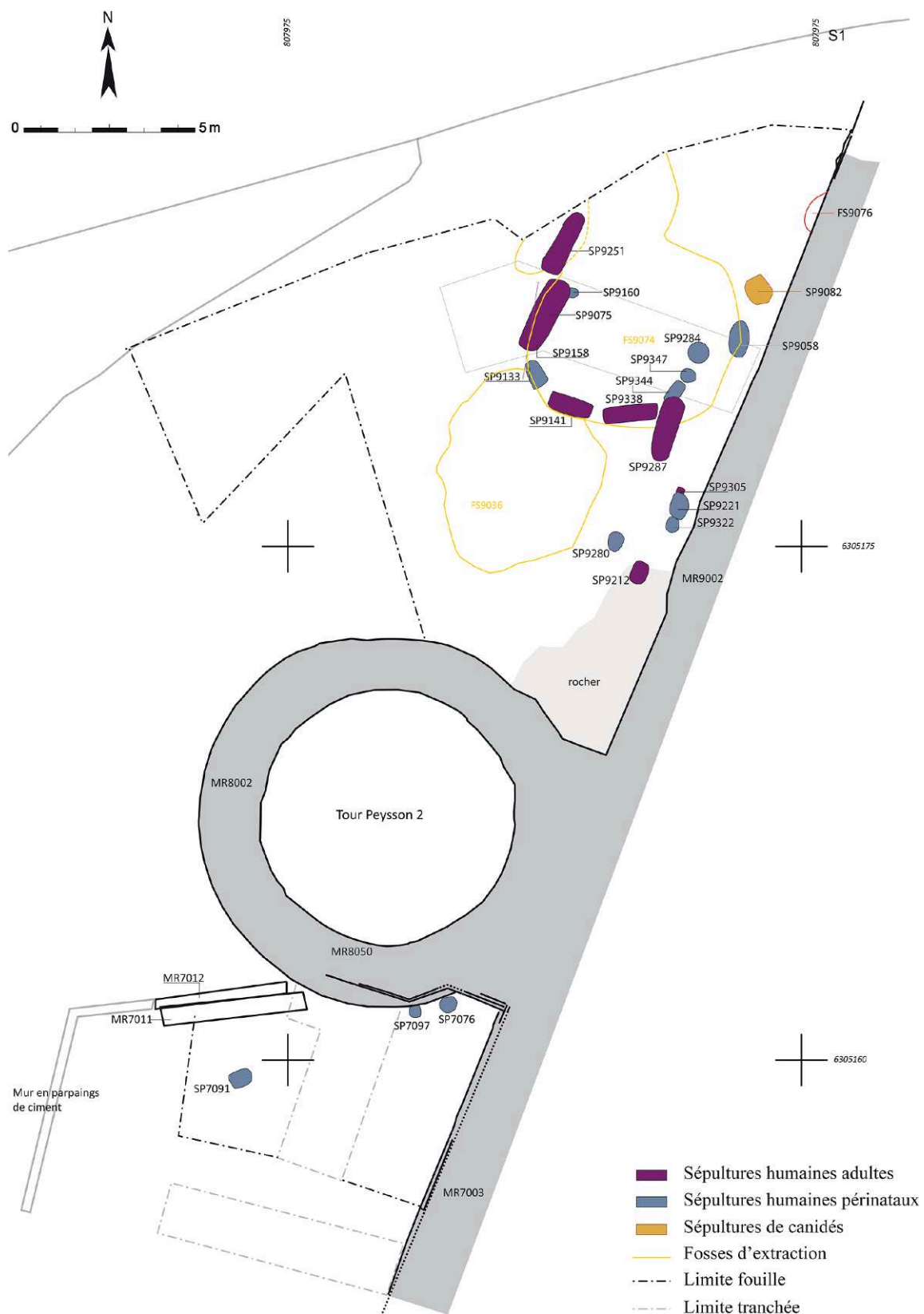


Figure 4. Plan du site de Nîmes-Montaury, phase 2 (fin I^{er} siècle avant n. è. – fin I^{er} siècle de n. è.). Dans cette phase s'installent des sépultures d'adultes (hommes et femmes) comme d'immatures. Elles profitent en partie les parois des fosses d'extraction pour s'implanter. Une première sépulture de chien les accompagne (relevé et DAO : R. Pellé) / Map of the Nîmes-Montaury excavation, phase 2 (end of the 1st century BC - end of the 1st century AD), when adults (men and women) as well as immatures were buried, partly within the walls of extraction pits and accompanied by the first burial of a dog (survey and CAD: R. Pellé)

Une occupation réservée aux tout-petits (fin I^{er} siècle de n. è.-début III^e siècle de n. è.)

C'est dans la phase 3 que l'occupation funéraire connaît sa plus forte densité. Les fosses dépotoirs sont désormais comblées et les tombes s'installent dans une bande large de 7 à 8 m à partir du rempart, au nord et sud de la tour (figure 5). Les sépultures n'accueillent désormais quasiment plus que des tout-petits (fœtus et nourrissons)².

Âge au décès

Nous ne reviendrons pas ici sur les méthodes d'étude des squelettes de sujets adultes inhumés dans les phases précédentes, qui ne concernent pas la présente étude. Les individus inhumés dans cette troisième phase d'occupation, tous immatures, ont fait l'objet d'une analyse biologique des restes osseux en vue notamment d'estimer leur âge au décès. La détermination du sexe par examen des restes osseux n'étant pas suffisamment fiable pour les sujets immatures (Majó et al., 1993 ; Bruzek, 2002 ; Coqueugniot et al., 2002), nous l'avons écartée de l'étude biologique.

Avant toute chose, la conservation osseuse tant quantitative (calcul de l'ICA et de l'IRO) que qualitative (calcul de l'IQO) a été évaluée (Dutour, 1989 ; Bello, 2001 ; Bello et al., 2002). Un âge au décès individuel a été privilégié, afin de pouvoir mettre en perspective ce critère avec les autres caractéristiques biologiques et les données archéologiques : type d'aménagement funéraire, gestes adoptés, topographie de la tombe au sein de l'ensemble. L'âge au décès a été estimé grâce à plusieurs méthodes, selon que le sujet était un fœtus ou non. Les restes dentaires n'étant pas observables chez les fœtus, l'estimation de l'âge au décès repose pour ces individus sur l'observation des phénomènes de croissance et de maturation du squelette. Nous avons utilisé la méthode d'Adalian et collaborateurs (Adalian, 2001 ; Adalian et al., 2002) fondée sur les mesures des os longs des membres et la méthode de Niel et al. (2019) qui observe la conformation de la *pars basilaris*, car elles présentent toutes deux un taux de fiabilité d'au moins 95 %, associé à des intervalles réduits au minimum, sans influence du sexe ou de la latéralité de l'os observé dans le cas des os longs. L'estimation de l'âge est transcrite en semaines d'aménorrhée (SA) avec un intervalle de confiance à 95 %. Pour les individus ayant au moins atteint le terme de la grossesse, l'observation des restes dentaires a été privilégiée quand ceux-ci sont présents, car ils livrent une estimation plus fiable que celles effectuées à partir des restes osseux (Hoppa, 1992 ; Lampl et Johnston, 1996 ; Liversidge et al., 1998 ; Scheuer et Black, 2000 ; Tillier, 2000). L'âge dentaire a été

estimé à partir du degré de calcification des dents (Moorrees et al., 1963a ; 1963b), moins sujet aux variations diverses que l'éruption de la dent. Nous avons choisi cette méthode en premier lieu car, si elle ne permet pas de tester toutes les dents, elle prend en compte dans l'élaboration de ses stades l'ensemble du processus de formation de la dent, depuis l'apparition des premières cuspidales jusqu'à la fermeture de l'apex. Cette approche a l'avantage de pouvoir estimer un âge même sur une denture incomplète. Elle est aussi une des rares pour laquelle nous pouvons inclure nos résultats dans un intervalle de confiance à 95 %. Enfin, cette méthode, qui s'avère donc fiable, est très largement utilisée dans les études bioarchéologiques, ce qui permet de faire aisément des comparaisons. Des tests menés sur les différentes méthodes d'âge dentaire (Garcin, 2009) montrent clairement que cette méthode reste la plus adaptée pour ce type d'étude. Lorsque la conservation du squelette ne permet pas cette observation, nous avons estimé un âge à partir de la croissance des os (Scheuer et Black, 2000) ; nous avons dû écarter l'observation de la maturation osseuse, pourtant plus fiable, en raison de la conservation des ossements.

Notre échantillon de population concerne uniquement des tout-petits, il ne paraissait donc pas pertinent de conserver la répartition des sujets dans les classes d'âge traditionnelles. Afin de mieux appréhender les pratiques funéraires en fonction de l'âge au décès du sujet, et donc potentiellement du statut dont il bénéficiait au sein de la communauté, il nous a paru nécessaire de définir des groupes plus réduits, plus à même de discriminer de potentielles différences de traitement. Nous avons déterminé quatre intervalles d'âge au décès : les individus jusqu'à 35 SA nommés dans cette étude "fœtus", les individus de 36 SA à 4 semaines après le terme ici nommés "périnataux", les individus décédés entre 1 et 5 mois de vie révolus et les individus décédés entre 6 et 12 mois de vie révolus, qui constituent deux groupes de "nourrissons".

À partir de ces méthodes et compte-tenu de la conservation des restes osseux, nous avons pu estimer un intervalle d'âge au décès pour 17 individus³. Les individus dont l'estimation recouvre deux intervalles d'âge sont peu nombreux dans cette étude : l'attribution à une des deux classes d'âge se pose pour seulement deux sujets. Nous avons donc choisi de ne pas effectuer cette attribution et de représenter les intervalles bruts pour chaque individu (figure 6). Parmi les 17 sujets, on note que la présence des fœtus est loin d'être anecdotique, puisqu'ils représentent au moins

2 Le plan montre deux sépultures d'adultes qui sont stratigraphiquement les plus récentes du site, il est possible qu'elles soient postérieures à l'utilisation de la zone pour les tout-petits. Des datations radiocarbone sont en cours et pourront nous permettre de préciser ce point.

3 La forte conservation différentielle des ossements entre les sépultures est une caractéristique de ce site. La nature acide du sol composé de limon argileux favorise la dégradation des os peu calcifiés des très jeunes enfants. S'ajoute à ce facteur le très fort pendage sud-nord du site, qui a occasionné d'importants ruissellements, répétés au cours du temps, entraînant la disparition de nombreux ossements. Ainsi, environ la moitié des sépultures d'immatures était vide d'ossements au moment de la découverte ; une autre partie des tombes renfermait des ossements conservés mais trop dégradés pour permettre l'estimation de l'âge au décès.

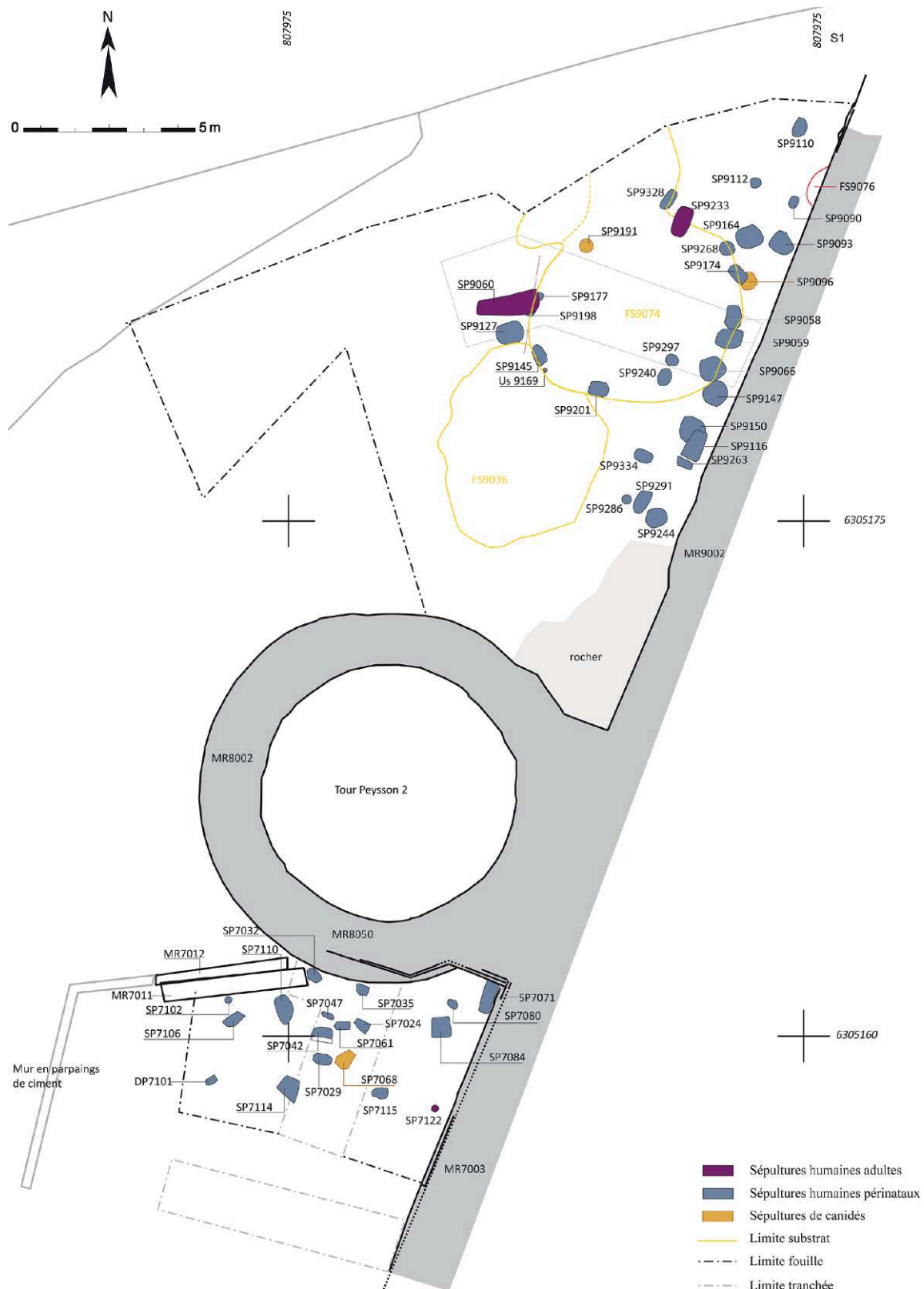


Figure 5. Plan du site de Nîmes-Montaury, phase 3 (fin I^{er} siècle de n. è. – début III^e siècle de n. è.). Durant cette phase, l'espace devient réservé aux très jeunes enfants. Les sépultures s'accompagnent de trois nouvelles sépultures de chiens. Deux tombes d'adultes sont les plus tardives et sont peut-être mises en place après l'utilisation pour les tout-petits (relevé et DAO : R. Pellé) / *Map of the Nîmes-Montaury excavation, phase 3 (end of the 1st century BC – early 3rd century AD). During this phase, the burial space was reserved for fetuses, perinates and infants. Three more dogs are buried alongside their graves. The most recent graves here are of two adults and may have been established after they were used for young children (survey and CAD: R. Pellé)*

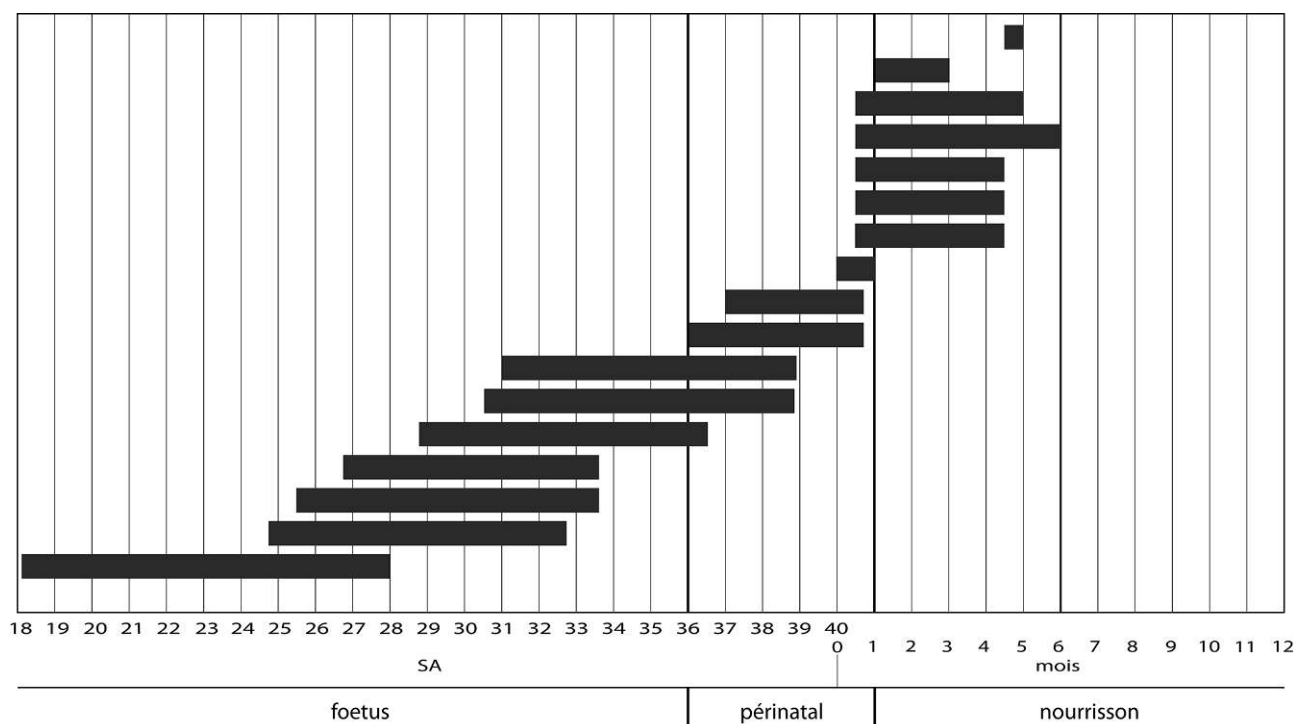


Figure 6. Âge au décès individuel des sujets : foetus (jusqu'à 35 SA), périnataux (individus entre 36 SA et 4 semaines après le terme), et nourrissons (entre 1 et 12 mois). On note que les fœtus et les périnataux sont nombreux, au même titre que les enfants nés, tandis qu'aucun individu ne dépasse les 5 mois de vie révolus / *Age at death of the immature individuals: fetuses (up to 35 weeks AW), perinates (between 36 weeks AW and 4 weeks after birth) and infants (between 1 and 12 months). We noted that fetuses and perinates are numerous, as are infants, and that no individual lived beyond 5 full months of age*

un quart des sujets. Certains individus sont même décédés très tôt durant la grossesse : si l'individu de SP9280 a pu naître vivant (à 32,71 SA \pm 3,92 SA), c'est peu probable pour les sujets de SP9291 (30,2 SA \pm 3,5), SP9284 (29,63 SA \pm 4,096) et SP9240 (28,56 SA \pm 3,81), et invivable pour le sujet de SP9297 (22,1 SA \pm 3,92). Certains de ces sujets étaient donc issus de fausses couches tardives et ont pourtant été inhumés dans un dispositif funéraire perfectionné : on peut donc dire qu'ils ont reçu une sépulture (*cf. infra*). Les individus décédés en période périnatale représentent sensiblement la même proportion de l'effectif. Les sujets décédés entre un et cinq mois de vie sont plus nombreux (41,2 %). Le premier élément significatif à noter est qu'aucun individu décédé après 6 mois n'a eu accès à cette aire d'inhumation. Il existe donc une réelle et forte sélection des individus en fonction de l'âge, les différentes catégories de populations accédant à des zones d'ensevelissement spécifiques. Il apparaît qu'à Nîmes, plusieurs zones étaient réservées aux fœtus et aux tout-petits, à proximité de portes secondaires ou le long du mur de l'enceinte : à l'instar des zones reconnues au sud de la ville, une zone était donc accessible seulement aux plus jeunes à l'ouest du centre urbain. Le seuil de 6 mois de vie était un des critères de sélection à l'inhumation : cet âge constitue en effet une des

étapes importantes qui jalonnent la croissance de l'enfant de sa naissance à ses 7 ans (Dumézil, 2000 ; Dasen, 2015 ; Charrier et al., 2018), quand l'enfant est devenu un individu à part entière dans la société et commence son apprentissage et sa participation à la vie familiale (Valette-Cagnac, 2003). L'âge de 6 mois marque l'apparition moyenne des premières dents, l'enfant peut ainsi théoriquement commencer son sevrage, qui se poursuit jusqu'à ses 3 ans, et partager la nourriture communautaire (Dasen, 2015). C'est donc une étape importante dans l'acquisition progressive par l'enfant de son statut d'individu au sein de la communauté. Si les exemples archéologiques de pratiques funéraires spécifiques accordées aux plus jeunes se sont multipliées ces dernières années, le site de Montaury est le seul exemple connu de cette importance pour le sud de la Gaule à l'heure actuelle, où la limite d'âge pour la sélection des individus peut être clairement mise en évidence. Par ailleurs, les proportions importantes de fœtus et de périnataux dans l'échantillon sont également inédites pour cette région.

S'il s'est avéré important pour la communauté de séparer ces sujets du reste des défunts du fait de leur âge, il a également paru nécessaire de maintenir des funérailles pour ces individus et de leur octroyer des sépultures pérennes dans le temps.

Des modes d'inhumations variés et complexes

La conception qu'avaient les anciens de l'enfant à naître semble multiple, selon l'école de pensée à laquelle appartiennent les auteurs gréco-romains. La théorie gradualiste prônée par Aristote⁴ reconnaît un intellect en puissance dès la conception car ce dernier est transmis par la semence du père. D'abord végétative, puis animale, elle devient rationnelle quand l'embryon prend forme humaine⁵. Les platoniciens considèrent également que l'embryon est animé dès la conception car l'âme est contenue dans la semence masculine (Congourdeau, 2007). En revanche, pour les présocratiques et les stoïciens, la vie humaine commence à la naissance. Avant cela, l'embryon est une partie des viscères de la mère⁶. L'âme s'imprime dans le sujet seulement lorsque celui-ci prend sa première respiration. Dans cette conception, la naissance est donc un moment crucial (Dasen, 2015).

Au-delà des écoles philosophiques, qu'en est-il de l'aspect légal et de l'opinion commune ? Dans le droit romain, l'élimination d'un sujet pendant la grossesse (avortement) ou à la naissance (exposition) n'est pas condamnable, sauf si les droits du père sont lésés (Dasen, 2015). Pour autant, l'embryon ne paraît pas avoir été systématiquement perçu comme étant seulement une partie des entrailles de la mère⁷ : "un enfant attendu, parfois déjà appelé *infans* ou *puer*, peut posséder une existence avant même de naître" (Dasen, 2015 : 120). L'opinion commune paraît donc nuancée : si le fœtus et le nouveau-né ne semblent pas avoir de statut légal dans la société (Robert, 1973), le statut donné à titre privé, personnel, dépend de chaque cas (si l'enfant est désiré ou non).

Sur le site de Montaury, on constate que les fœtus et les périnatals ont bénéficié d'une sépulture et de rites liés aux funérailles au même titre que les nourrissons. L'étude de ce site met ainsi en évidence un décalage entre certains textes, qui rapportent que l'on ne devrait pas pleurer la mort d'un petit enfant ni lui octroyer de funérailles⁸, et la réalité de la douleur ressentie à la perte d'un enfant désiré, à la fois dans certains textes⁹ et par ce que l'opération

archéologique nous transmet (comme dans d'autres sites ; par exemple Blaizot et al., 2003 ; Blaizot, 2009 ; Brkojewitsch et Marquié, 2014 ; Portat et al., 2016). En premier lieu, il est à noter que sur le site de Montaury chaque sujet, si petit soit-il, fait l'objet d'une sépulture aménagée spécifiquement pour son dépôt. Ainsi, l'analyse taphonomique, lorsqu'elle est concluante, met toujours en évidence une décomposition en espace vide, ménagé par une structure plus ou moins complexe. Les sépultures de tout-petits traduisent donc une complexité et une grande variabilité des modes d'inhumation (figure 7). Il y a en effet quasiment autant de types d'aménagement que de cas, allant de fosses accueillant seulement une couverture, à des coffrages élaborés à l'aide de différents types de matériaux ou à l'utilisation de vases sépulcraux, tous pouvant être associés à des aménagements internes recevant des dépôts mobiliers (étagères, etc.) et des aménagements externes pérennisant l'emplacement de la sépulture (signalisation de surface).

Par exemple, l'inhumation du sujet périnatal de SP9344 est opérée dans un coffrage mixte alliant une panse d'ampore dans sa moitié nord à un aménagement de bois probablement de récupération dans sa moitié sud, le tout formant une cuve calée par des pierres. Le sujet a été déposé dans ce caisson en position fléchie sur le côté droit, avant que le coffrage ne soit fermé par une couverture faite de trois dalles (figure 8).

Le substrat géologique du site montre un fort pendage du sud vers le nord et des décrochés entre les strates de calcaire inclinées. Ces aspérités du substrat peuvent également être utilisées pour implanter les fosses sépulcrales, comme dans le cas de SP7122, où un décroché de la roche est mis à profit pour le dépôt d'un périnatal, dans une structure qui bénéficie d'un aménagement architectural et d'un dépôt mobilier semblables à ceux qui peuvent être adoptés pour les sujets adultes du même site (figure 9). La partie inférieure de l'aspérité naturelle est d'abord comblée à l'aide de terre et de petits modules de pierre, afin de niveler l'ensemble et créer une surface plane destinée à recevoir une planche de bois. Le fond de fosse ainsi aménagé accueille le petit corps, placé étendu sur le ventre, mains ramenées en avant de la face. Un *loculus* s'ouvrant sur la paroi sud de la fosse est spécialement aménagé (coffre de dalles posées de chant) pour recevoir un dépôt mobilier accompagnant le défunt : un vase contenant une monnaie. Une seconde monnaie est déposée au niveau du bassin du sujet. Cet exemple montre que ce type de pratique n'est pas réservée aux sujets plus âgés. Après que l'ensemble des dépôts ait été effectué, la tombe a été refermée par un système élaboré : un aménagement de bois vient s'appuyer sur les rebords de la fosse et soutient la mise en place de dalles de calcaires superposées, scellant la fosse et la signalant en surface.

Au sein de cet espace, les fœtus bénéficient du même traitement funéraire que les sujets plus âgés et si la taille des structures est proportionnelle à la leur, les modes d'inhumation ne diffèrent pas de ceux des sujets nés. Par exemple, la sépulture SP9297, qui renfermait un des fœtus les plus jeunes de l'échantillon (22,1 SA ± 3,92), a livré un

4 Aristote, *Génération des animaux*, 736a-b, 737a.

5 Aristote, *Histoire des animaux*, 583b.

6 Plutarque, *Opinion des philosophes*, 5, 15 et *Moralia*, 907C ; Tertullien, *De l'âme*, 25, 2.

7 Juvénal, *Satires*, 6, 597 ; Ovide, *Amours*, 2, 13 et 14.

8 Par exemple, Plutarque (*Numa*, 12) établit de ne pas porter le deuil pour un enfant de moins de trois ans. De même, Cicéron considère que la mort d'un tout petit, fréquente, ne mérite ni plainte ni chagrin "quand un petit enfant meurt, les hommes le supportent paisiblement et s'il meurt au berceau, ils n'y pensent même pas" (*Tusculanae disputationes*, I, 39, 93). Cette vision détachée s'inscrit dans le cadre général de son ouvrage, consacré à la consolation philosophique face à la mort.

9 Plutarque (*Œuvres Morales*, consolation à sa femme, VIII), face à la mort de son enfant et le chagrin de sa femme, commence par rappeler les pratiques distancées, voire indifférentes, qu'il conviendrait d'adopter en pareil cas. S'il lui demande de se conformer à ces préceptes, c'est bien parce qu'il est le témoin de la profonde douleur de son épouse face à cette perte. Sénèque (*Consolatio à Marcia*, 9,2) ou Horace (*Épîtres*, I, 7, 2-4) rapportent également le profond chagrin du parent qui subit la mort de son enfant.

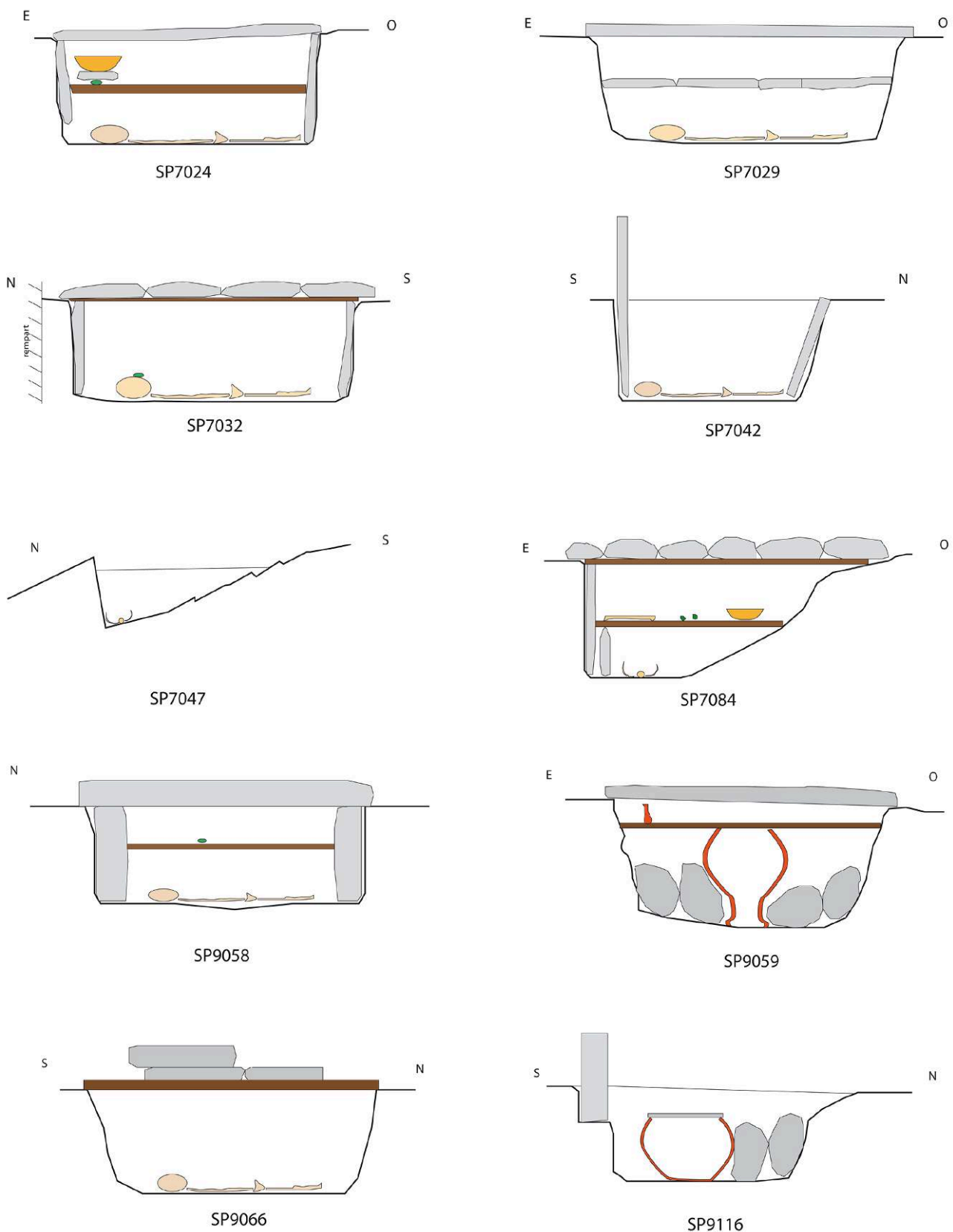


Figure 7. Échantillon des modes d'inhumation présents sur le site de Montaury pour les sépultures d'immature : représentations schématiques de quelques-uns des profils rencontrés. Si tous les individus bénéficient d'une sépulture élaborée, on note une grande variabilité dans les pratiques, traduisant une liberté dans les choix individuels (DAO : G. Granier) / *Sample of burial patterns used at the Montaury site for immature individuals, shown as schematic representations. While all the individuals received an elaborate burial, the diagrams show widely varying practices, indicating individual freedom of choice (CAD: G. Granier)*



Figure 8. Aménagement de la sépulture SP9344, recevant le dépôt d'un individu à terme. Le sujet a été déposé en position fléchie sur le côté droit dans un coffrage mixte, constitué par un fragment de panse d'amphore dans sa moitié nord et un coffrage de bois dans sa moitié sud, le tout calé par des pierres. L'espace sépulcral a été refermé à l'aide d'une couverture de trois dalles, ménageant un espace vide dans la tombe (cliché et DAO : G. Granier) / *Construction of grave SP9344, where the individual was buried around the time of birth. The child was placed on its right side in an inflected position, in a box fashioned partly from a rounded fragment of amphora for its northern half and partly from a wooden coffin for its southern half, both held in place with stones. The burial space was closed with a lid made of three limestone slabs (photo and CAD: G. Granier)*

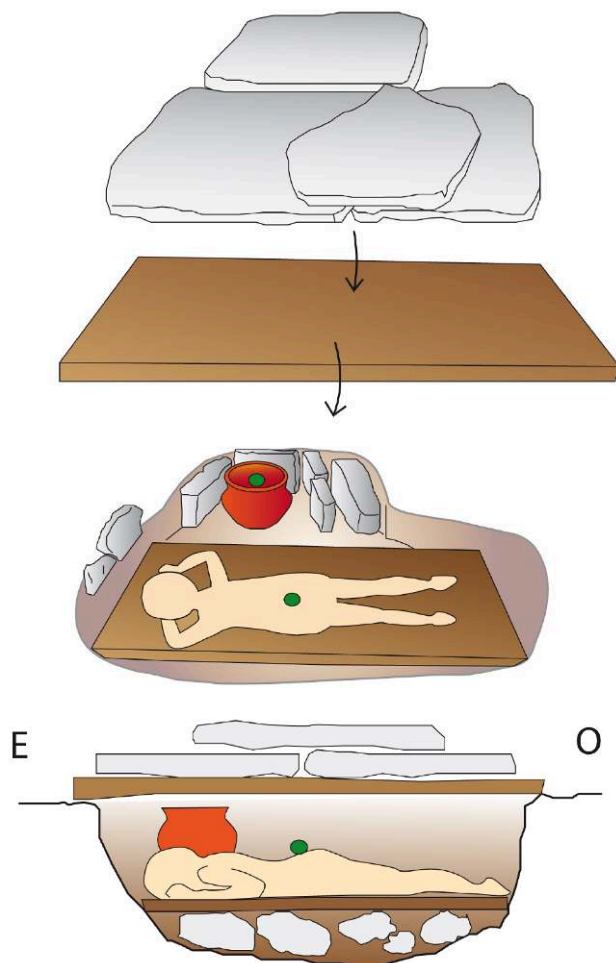


Figure 9. Aménagement de la sépulture SP7122, recevant le dépôt d'un périnatal. Une aspérité naturelle du terrain a été mise à profit pour constituer la fosse sépulcrale. Le fond a été nivelé à l'aide de terre et de pierres avant la mise en place d'une planche de bois. Cet espace désormais plan a accueilli le dépôt du défunt placé sur le ventre, et un dépôt mobilier placé dans un *loculus* aménagé à partir de la paroi sud de la fosse. L'espace interne de la tombe est laissé vide et l'ensemble est refermé par une couverture de bois supportant des dalles de calcaire, qui signalent également la sépulture en surface (clichés et DAO : G. Granier) / *Construction of grave SP7122, for a perinate. A natural hole in the ground was used to make the grave. The bottom of the pit was levelled with earth and stones before placing a wooden board. The young child was placed on its belly on this flattened area and a deposit of furniture placed in a *loculus* extending from the south wall of the grave. The inner space of the tomb was left empty and the whole structure closed with a wooden lid supporting limestone slabs, which also indicate the burial on the upper level (photos and CAD: G. Granier)*

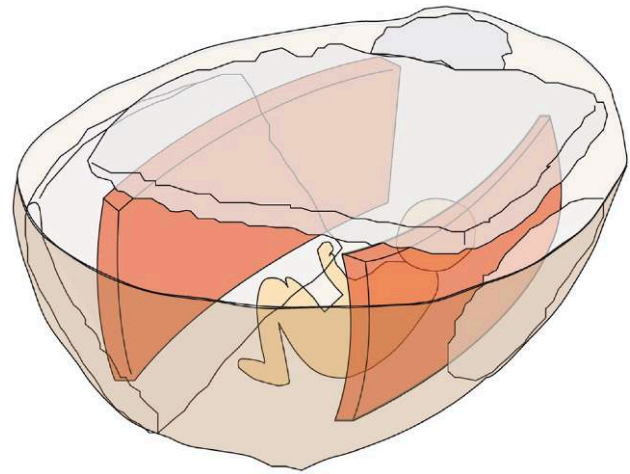


Figure 10. Aménagement de la sépulture SP9297, recevant le dépôt d'un fœtus. La fosse de forme circulaire, en cuvette, a ses parois plaquées de dalles calcaires. Sur ces dalles s'appuient deux fragments de panse d'amphore, placées de chant, afin de constituer un petit caisson qui accueille le corps. L'espace sépulcral est fermé par une dalle de calcaire posée à plat, qui laisse l'espace sous-jacent vide (clichés et DAO : G. Granier) / *Construction of grave SP7122, for a foetus. The walls of the circular pit are lined with limestone slabs, with two fragments of amphorae leaning vertically against them. These fragments form a small box in which the body was placed. The grave was closed by a limestone slab laid flat, leaving an empty space beneath it (photos and CAD: G. Granier)*

aménagement sépulcral comparable à celui octroyé aux enfants plus âgés ou aux adultes (figure 10) : les parois d'une fosse de forme circulaire et de profil concave ont été aménagées de dalles de calcaires, tandis que le fond a été laissé nu. Des fragments de panse d'amphore ont été placés de chant au contact des dalles pour former les parois longitudinales d'un petit coffrage (à l'est et à l'ouest). Le corps du fœtus a été déposé directement sur le fond de la fosse dans cet espace sépulcral réduit à 30 cm de longueur et 20 cm de largeur. Il a été placé en position rassemblée, sur son côté droit. L'espace interne du caisson n'a pas été comblé mais a été fermé par une dalle de couverture posée à plat, qui servait probablement aussi de signalisation de la structure au sol. Le fœtus étant âgé entre 4 et 6 mois de gestation, il n'est pas envisageable qu'il soit né vivant. Il nous faut donc considérer cet exemple comme une fausse couche ou un avortement tardif. Or la volonté de donner une sépulture à cet enfant qui n'est pas né, est manifeste et illustre parfaitement l'éclairage qu'apporte l'archéo-anthropologie sur le statut dont peuvent bénéficier certains des fœtus et des nouveau-nés dans la société romaine.

Une fonction funéraire pérenne

Au-delà de l'aménagement de la tombe qui fait l'objet d'un grand soin se pose la question de la pérennité de ces structures. Dans cette ultime phase d'occupation de l'ensemble funéraire, les recouvrements sont inexistantes alors que les tombes s'implantent durant près de deux siècles, ce qui suggère que l'emplacement des sépultures était connu. L'existence de nombreux éléments servant à marquer la sépulture en surface confirme cette volonté de pérenniser l'espace sacré de la tombe. À l'image de la diversité que présentent les aménagements sépulcraux, la nature et la forme de ces signalisations est extrêmement variable : dalle(s) posée(s) à plat, cordon de pierres, dalle ou bloc taillé(e) posé(e) de chant formant une stèle (figure 11), amas de blocs, etc. La présence de marqueurs en matériaux pérennes en grand nombre sur le site laisse penser que la signalisation des sépultures était généralisée, même si tous ne sont pas conservés. Leur absence peut s'expliquer par la récupération des éléments pour remploi, la destruction des niveaux de sols ou encore l'utilisation de matériaux périssables.

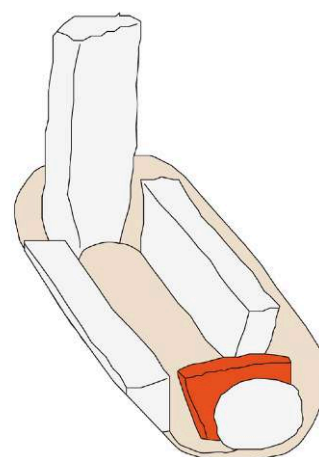
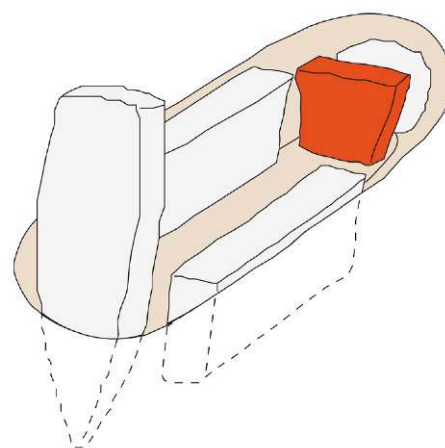


Figure 11. Exemple de marquage de surface dans la sépulture SP9334. Un bloc de calcaire a été taillé pour former une stèle dont la partie sommitale est rectangulaire tandis que la partie enterrée est pointue pour faciliter son insertion dans le substrat (clichés et DAO : G. Granier) / *Example of a grave location mark (SP9334). A block of limestone was cut to form a stele. Its top part is rectangular while the buried part is pointed to facilitate its insertion into the ground (photos and CAD: G. Granier)*

L'organisation spatiale de cette occupation funéraire réservée à des individus ayant un statut particulier, gérée sur près de deux siècles, s'inscrit dans le cadre plus global du développement raisonné des espaces urbains et péri-urbains de la ville de *Nemausus*.

Conclusion

L'étude du site de Montaury, dont les résultats sont encore préliminaires, a livré un *unicum* à l'heure actuelle pour la ville antique de Nîmes et plus largement pour le sud de la Gaule. L'exploration pluridisciplinaire de ce site a permis de révéler l'adoption de pratiques funéraires complexes et spécifiques à une catégorie de population précise : les fœtus, les périnataux et les plus jeunes nourrissons. Si des exemples archéologiques se sont multipliés ces dernières années à la faveur du renouvellement des questionnements et des méthodes d'investigation, le site de Montaury est exceptionnel car il constitue un des échantillons les plus importants disponibles actuellement (plus de 60 sépultures). Cette étude montre parfaitement le risque qu'il y a à détacher les textes

antiques de leur contexte socio-culturel, ou de leur visée politique ou religieuse. La réalité archéologique, qui nous livre ici des exemples de soins extrêmes portés à la sépulture comme autant de moyens de contrer la douleur de la perte de l'enfant à peine né ou à venir, peut paraître en opposition avec certains textes, qui n'accordent pas de statut juridique au fœtus et qu'un statut incomplet à l'enfant au sein de la société, ou qui stipulent encore que la perte d'un tout-petit ne doit pas à ce titre occasionner de chagrin et donc de funérailles. Si ces individus, qui ont au maximum 6 mois, sont séparés du reste de la population, ils n'en constituent pas moins une catégorie à part entière. Il est d'ailleurs intéressant de constater que l'individu semble garder le même statut, du moins dans les pratiques funéraires, depuis la période fœtale jusqu'à l'apparition des premières dents et au début de la diversification alimentaire. Si l'enfant est considéré comme un nourrisson (*alumnus*) jusqu'à ses 3 ans, il semble bien que sa position change aux alentours de 6 mois, car alors, il n'est plus admis au sein de cet espace funéraire et est désormais inhumé ailleurs, ayant acquis un nouveau statut dans la société.

Références

- Adalian P (2001) Évaluation multiparamétrique de la croissance fœtale : application à la détermination de l'âge et du sexe. Thèse de doctorat en Anthropologie biologique, Université de la Méditerranée, Marseille, 372 p
- Adalian P, Piercecchi-Marti MD, Bourlière-Najean B et al (2002) Nouvelle formule de détermination de l'âge d'un fœtus. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences – Series III - Sciences de la vie* 325(6):261-269
- Bello S (2001) Taphonomie des restes humains. Effet des processus de conservation du squelette sur les paramètres anthropologiques. Thèse de Doctorat d'Anthropologie biologique. Università degli studi di Firenze / Université de la Méditerranée Aix-Marseille II, Faculté de Médecine, 315 p
- Bello S, Signoli M, Rabino-Massa E et al (2002) Les processus de conservation différentielle du squelette des individus immatures. Implications sur les reconstructions paléodémographiques. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 14(3-4):245-262
- Blaizot F (2009) Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité. *Gallia* 66(1), Paris, 383 p
- Blaizot F, Alix G, Ferber E (2003) Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : études de cas. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 15:51-77
- Brkojewitsch G, Marquié S (2014) *Funera acerba* dans les campagnes de la cité des Mediomatrici ? Le cas de Laquenexy "la Noiseraie" (Moselle). *Revue archéologique de l'Est* 63: 213-236
- Bruzek J (2002) A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone. *Am J Phys Anthropol* 117:157-168
- Charrier P, Clavandier G, Gourdon V et al (2018) Morts avant de naître. La mort périnatale, Presses universitaires François Rabelais, Collection "Perspectives historiques", Tours, 437 p
- Congourdeau MH (2007) L'embryon et son âme dans les sources grecques (VI^e s. av. J.C.-V^e s. ap J.C.), Collège de France, CNRS, Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance, Monographies 26, Paris, 461 p
- Coqueugniot H, Giacobini G, Malerba G (2002) L'utilisation de caractères morphologiques dans la diagnose sexuelle des mandibules d'enfants : application à la collection ostéologique de Turin (Italie). *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 14(1-2):131-139
- Dasen V (2015) Le sourire d'Omphale : Maternité et petite enfance dans l'Antiquité. Presses universitaires de Rennes, Collection Histoire, Rennes, 408 p
- Dumézil G (2000) La religion romaine archaïque, Paris, Payot, 708 p
- Dutour O (1989) Les hommes fossiles du Sahara : peuplements holocènes du Mali septentrional. CNRS Éditions, Paris, 160 p
- Garcin V (2009) Bioarchéologie des sujets immatures de quatre nécropoles du haut Moyen Âge européen : méthodes d'étude du développement et des interactions biologie/culture. Thèse de Doctorat en Anthropologie Biologique, Université Bordeaux 1, 438 p
- Hoppa RD (1992) Evaluating Human Skeletal Growth: An Anglo-Saxon example. *International Journal of Osteoarchaeology* 2 (4): 275-288
- Lampl M, Johnston FE (1996) Problems in the aging of skeletal juveniles: Perspectives from maturation assessments of living children. *American Journal of Physical Anthropology* 101(3): 345-355
- Liversidge HM, Herdeg B, Rösing FW (1998) Dental Age Estimation of Non-Adults. A Review of Methods and Principles. In: Alt KW, Rösing FW, Teschler-Nicola M (eds) *Dental Anthropology. Fundamentals, Limits and Prospects*. Springer, Stuttgart, pp 419-442
- Majó T, Tillier AM, Bruzek J (1993) Test des fonctions discriminantes de Schutkowski impliquant l'ilium pour la détermination du sexe dans des séries d'enfants de sexe et d'âge connus. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 5:61-68
- Moorrees CFA, Fanning EA, Hunt EE (1963a) Formation and resorption of three deciduous teeth in children. *American Journal of Physical Anthropology* 21:205-213
- Moorrees CFA, Fanning EA, Hunt EE (1963b) Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth. *Journal of Dental Research* 42:1490-1502
- Niel M, Chaumoître K, Corny J et al (2019) Maturation of the human foetal basioccipital: quantifying shape changes in second and third trimesters using elliptic Fourier analysis. *Journal of Anatomy* 235(1):34-44
- Pellé R (2018) L'enceinte romaine de la colline de Montauray à Nîmes – 4. Rapport annuel d'opération de fouille archéologique programmée 2017, SRA Occitanie, 156 p
- Pellé R, Granier G (2019) L'enceinte romaine de la colline de Montauray à Nîmes – 5. Rapport annuel d'opération de fouille archéologique programmée 2018, SRA Occitanie, 228 p
- Pellé R, Granier G (à paraître) L'enceinte romaine de la colline de Montauray à Nîmes – 6. Rapport annuel d'opération de fouille archéologique programmée 2019, SRA Occitanie
- Portat É, Detante M, Buquet-Marcon C et al (2016), Rencontre autour de la mort des tout-petits : Mortalité fœtale et infantile. Actes de la II^e Rencontre du GAAF à Saint-Germain-en-Laye les 3 et 4 décembre 2009, Publications du GAAF 5, Musée des Antiquités Nationales, Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire, Saint-Germain-en-Laye, 342 p
- Robert E (1973) La conscience médicale antique et la vie des enfants. In: *Annales de démographie historique, Enfant et Sociétés*. Mouton, Paris, pp 15-61
- Scheuer L, Black S (2000) *Developmental Juvenile Osteology*. Elsevier Academic Press, San Diego, 592 p
- Tillier AM (2000) Children in the past. Palaeoanthropology, demographic anomalies, taphonomy and mortuary practices. *Anthropologie* 38(1):1-4
- Valette-Cagnac E (2003) Être enfant à Rome. Le dur apprentissage de la vie civique. *Terrain. Anthropologie et Sciences humaines* 40:49-64